



CPR LPP Titre I et IV

26 novembre 2020

Ordre du jour

1- Alternance de la présidence

2- Validation du relevé de décisions du 21 novembre 2019 et du 17 décembre 2019

3- Actualité

-COVID19: échange sur l'organisation durant la crise sanitaire

4- Statistique dépenses, démographie et télétransmission

Ordre du jour

5- Questions diverses

- déploiement du dispositif PETRA Ameli en Occitanie
- mise en place d'une certification pour les PSAD
- mise en place d'un observatoire SantéDom

1- Alternance de la présidence

2- Validation du relevé de décisions 21 novembre 2019 et du 17 décembre 2019

Présidence

La présidence revient à la section professionnelle

**Validation du relevé de décisions du 21 novembre 2019 et du 17
décembre 2019**

3- Actualité

COVID19: échange sur l'organisation de la profession durant la crise sanitaire

4- Statistiques dépenses, démographie et télétransmission

Document commenté en séance

5- Questions diverses

- déploiement du dispositif Petra Ameli
- mise en place d'une certification pour les PSAD
- mise en place d'un observatoire SantéDom

5- Questions diverses

→ Convention Nationale Grand Appareillage

L'arrêté du 02/10/2020, publié au JO du 09/10/2020 introduit les Orthopédistes-Orthésistes dans la vie conventionnelle et les principaux points sont:

- précision des règles et circuits de facturation de l'appareillage
- renforce les exigences de qualité régissant l'exercice professionnel
- modernise les échanges entre la profession et l'Assurance Maladie en sécurisant les circuits de facturation par un accompagnement de la montée en charge en SESAM-Vitale et SCOR.

Ce nouveau dispositif entre en vigueur le 10 octobre 2020.